

Note à la communauté

Le Cycle stratégique 2017–2021 du Conseil est derrière nous. Au cours de cette période, le Conseil a franchi des étapes importantes, comme le démontre le Rapport d'évaluation du cycle soutenu par le Sida, publié en décembre 2021. Le cycle a été marqué par une initiative de réforme mandatée par le Comité exécutif. Certains des principaux défis auxquels le Conseil avait été confronté ont été relevés, ce qui a permis de mettre en place des systèmes plus efficaces, notamment ceux conçus pour impliquer la communauté au niveau de la recherche, de la formation et de la publication. Le secrétariat a donné la priorité aux réformes internes et a travaillé sans relâche pour rattraper le retard des publications, améliorer le cadre de mobilisation de la recherche et redynamiser le système de diffusion et de communication afin de mieux faire connaître le travail du Conseil à la communauté. Ces évolutions ont conduit à un changement significatif au sein du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), et ont créés un espace qui permet aux chercheurs africains de s'impliquer de façon plus efficace et plus efficiente au niveau du Conseil.

Dans des circonstances normales, le Conseil aurait entamé un nouveau cycle stratégique et programmatique à partir de mars 2022.

Godwin R. Murunga
Secrétaire exécutif
CODESRIA

Mais cela n'a pas été le cas. La présente note vise à fournir à la communauté des informations sur la situation actuelle du Conseil.

Le 15 décembre 2020, le Conseil a reçu une correspondance de son partenaire financier principal, le Sida, selon laquelle un ancien membre du personnel l'avait contacté pour se plaindre à propos d'indemnités de prévoyance non payées. Cette question remonte au cycle de planification stratégique 2012–2016, lorsque le Conseil était sous la direction du précédent secrétaire exécutif. Apparemment, ces fonds n'ont jamais été sécurisés séparément ou réservés pour que le personnel soit payé rapidement à la fin de son service, comme cela a été le cas tout au long de l'histoire du Conseil, sauf en 2016. La plainte a suscité une première enquête d'un contrôleur de Sida, qui s'est ensuite transformée en deux grands audits judiciaires du Conseil.

Le 20 avril 2021, le Sida a officiellement notifié au CODESRIA son intention d'entreprendre une enquête spéciale (audit) pour comprendre ce qu'il est advenu des redevances non payées au personnel qui a quitté le service du Conseil

en 2015–2016. La notification a provoqué un double changement significatif au CODESRIA par rapport à ses programmes. Tout d'abord, le Sida a interrompu la signature d'un accord pour une intervention majeure dans le domaine des sciences humaines au Sahel que le CODESRIA et le Conseil arabe des sciences sociales avaient négocié conjointement. L'intervention aurait dû commencer en janvier 2021, mais seule la signature de l'accord était en instance. Ensuite, l'audit a conduit à une restriction du décaissement des fonds engagés au CODESRIA dans le cadre du plan stratégique 2017–2021. A cela s'ajoutent les incertitudes engendrées par la pandémie de COVID-19, ces facteurs ont eu un impact négatif sur la mise en œuvre du programme du Conseil, freinant ainsi l'organisation de la transition vers le nouveau cycle, et ont forcé le report de nombreuses activités, y compris la 16^e Assemblée générale.

Le Sida a désigné Ernst & Young (EY) Stockholm pour mener l'audit. Cet audit a débuté le 30 juin 2021 et le 27 août 2021, le Sida a partagé le rapport d'audit avec le CODESRIA. Ce rapport n'a trouvé aucun cas de fraude ou de corruption, mais dans le dispositif global par rapport auquel les auditeurs ont évalué le Conseil, ils ont émis des réserves sur le fait qu'ils n'avaient pas pu accéder à certains docu-

ments pour le cycle stratégique 2012–2016, et ont donc conclu qu’il restait un soupçon de fraude. Ainsi, suite à un examen et une discussion interne, le Sida a décidé que cet audit n’était pas concluant. Le 2 novembre 2021, l’Agence a notifié au CODESRIA sa décision de mener une enquête spéciale élargie (en fait, audit judiciaire) des contrôles internes du CODESRIA. Cette enquête devait réexaminer la question des fonds de prévoyance non payés, mais également être élargie pour évaluer les contrôles internes du CODESRIA jusqu’en 2022. L’un des éléments clés du cahier des charges exigeait que les auditeurs évaluent la conformité du CODESRIA avec les termes de son accord avec le Sida.

EY a de nouveau été retenu pour ce deuxième audit. La réunion d’ouverture a été convoquée le 13 décembre 2021, le même jour du démarrage du travail sur terrain de l’audit judiciaire. Ce travail de terrain s’est poursuivi jusqu’au premier trimestre de 2022. Le Sida a partagé le rapport de ce deuxième audit avec le CODESRIA le 7 avril 2022. Dans l’ensemble, en ce qui concerne les paramètres spécifiques par rapport auxquels le Conseil a été audité, les résultats ont fourni des preuves d’un risque faible ou modéré, à l’exception de quelques cas concernant des activités entreprises au cours du cycle 2012–2016, qui ont été jugés à haut risque. Le rapport a conclu qu’il n’a trouvé aucun cas de fraude, de corruption ou de conflit d’intérêts dans les affaires du Conseil pour la période 2017 à 2022. Il y avait quelques faiblesses au niveau des contrôles internes mais aucune n’était alarmante. Toutefois, en ce qui concerne les fonds de prévoyance et les indemnités de départ impayés de la période 2012–2016, le rapport conclut ainsi :

L’analyse des dépenses relatives à la période 2014–2016 a révélé plusieurs faiblesses en matière de gestion financière. [...] Sur la base de ce qui précède, il existe un risque que des irrégularités et une mauvaise utilisation des fonds aient eu lieu. Cependant, en raison des limitations que nous avons rencontrées tout au long de l’examen, nous ne pouvons pas effectuer des analyses suffisantes pour parvenir à une conclusion ferme. En raison de la mauvaise tenue des comptes, le CODESRIA n’a pas respecté l’accord avec le Sida (voir l’article 9 de l’accord). En conclusion, nous n’avons identifié aucune fraude. En résumé, nous classerions notre conclusion selon la définition suivante des TdR : Non-conformité avec l’accord avec le Sida sans soupçon de fraude, par exemple, mauvaise qualité des documents justificatifs et absence de documents justificatifs. En dehors des imperfections et des erreurs, pas de soupçon de fraude. [...] Compte tenu du manque de connaissance du CODESRIA du système Lucie et du manque de documents justificatifs, nous ne disposons pas d’informations suffisantes pour conclure si des irrégularités ont eu lieu ou non. Même si nous recevions des informations supplémentaires de Lucie, il est douteux qu’EY soit en mesure de tirer des conclusions précises sur les activités de la période 2014–2016.

Lucie est le système comptable que le Conseil a utilisé jusqu’en 2017. Cependant, le système est devenu obsolète et sa capacité à contenir des données comptables était limitée. Le logiciel a été remplacé en 2018 mais bien sécurisé dans les serveurs du Conseil et ne peut être récupéré que sur autorisation écrite.

Le processus d’audit a pris fin le 23 juin 2022, lorsque le Sida a officiellement notifié au CODESRIA ses décisions suite à l’audit. Par la suite, le Sida a également adressé une lettre au Président du Conseil, datée du 2 juillet 2022, d’où est extraite la citation ci-dessus. Il a été convenu lors de cette réunion avec le Sida, et repris dans la lettre au Président, de clore les enquêtes et de travailler à la revitalisation des contrôles internes au CODESRIA et au renforcement des capacités du Conseil. En outre, une a été faite pour reprendre les négociations avec le Sida sur deux projets qui avaient été suspendus : le projet sur le Sahel et le projet Promouvoir la démocratie. Il a été demandé au CODESRIA d’élaborer un plan d’action qui spécifie les réformes nécessaires et une feuille de route pour leur réalisation. C’est sur la base de ce plan d’action que le Sida a l’intention de procéder à une évaluation du Conseil afin de préparer l’ouverture d’une conversation sur un éventuel financement pour le nouveau cycle de planification stratégique 2023–2027. Ce plan d’action a été élaboré depuis et révisé, et sa mise en œuvre a récemment commencé. Entretiens, étant donné que le Conseil fonctionne avec une extension sans coût en 2022, des négociations ont été entamées pour une extension avec frais qui permettrait au Conseil de reprendre une série de questions gelés en 2021.

Au cours de la période d’audit, la programmation du Conseil s’est arrêtée pour trois raisons principales. La première est la suspension du versement des fonds à compter d’avril 2021. Cela a entraîné un gel complet du versement des fonds au Conseil, sauf en cas d’urgence. Il convient de rappeler que le Sida

était le seul partenaire qui fournissait un financement de base au CODESRIA dans le cycle de planification stratégique 2017–2021. En effet, le dernier rapport d'évaluation du Conseil a noté, comme mentionné ci-dessus, que le Sida a fourni 63 pour cent du financement du CODESRIA au cours du cycle. Avec l'audit en cours et la suspension des décaissements, les principaux programmes du Conseil se sont inévitablement arrêtés.

La deuxième raison est l'incertitude que le processus d'audit a générée. Dans la mesure où les décaissements ne pouvaient être déclenchés qu'en cas d'urgence, la planification financière était impossible puisque les décaissements étaient conditionnels et donc imprévisibles. Cela n'a pas permis au Conseil d'exécuter efficacement son plan de travail 2021. De nombreuses activités ont été reportées pour cette raison, notamment la 16^e Assemblée générale du CODESRIA initialement prévue pour décembre 2021 et le processus de planification stratégique.

Troisièmement, l'audit a également empêché le Conseil de collecter des fonds auprès d'autres partenaires, dont certains ont choisi de reporter les négociations jusqu'à la fin du processus de Sida. Cela n'a fait qu'aggraver la santé financière du Conseil et a sérieusement compromis son fonctionnement. Heureusement, le Conseil dispose d'autres partenaires financiers dont les ressources complètent judicieusement le soutien de Sida. Les activités limitées que le Conseil a pu mener au cours de l'audit qui s'est déroulé pendant un an et demi, ont été puisées dans les ressources de ces partenaires financiers. Le Conseil a tenté d'étendre ses activités de mobilisation de ressources et a pu entamer des discussions

avec trois partenaires potentiels. Cependant, l'un d'entre eux était dans un processus de réforme interne complet et n'était pas en mesure de conclure un nouvel accord pendant cette période. Un des nouveaux partenaires a décidé de faire preuve de diligence raisonnable avant de conclure un quelconque accord. Comme indiqué ci-dessus, celui-ci a également reporté les négociations jusqu'à la fin du processus de Sida. Ils ont expliqué que l'audit était la clé de leur prise de décision. Ainsi, lorsqu'ils ont décidé de suivre le processus d'audit, en attendant ses résultats avant de prendre une décision, le CODESRIA a compris. Mais au final, les retards ont persisté pendant près d'un an. Le dernier partenaire financier potentiel examine actuellement la proposition du CODESRIA pour un financement éventuel à partir de 2023.

Bien que le Conseil ait traversé cette expérience difficile, l'engagement du personnel du Secrétariat et la créativité qu'il a apportée à son travail ont permis au Conseil de rester visible et actif. Le Conseil a pu conclure les contrats de recherche 2017–2021 dans le cadre de l'Initiative de recherche sur la construction du sens (MRI) dans les délais prévus. La plupart des travaux ont été publiés ou devraient l'être prochainement. Compte tenu de la rapidité du traitement des articles des revues, par exemple, le Conseil a créé un espace sur le site web pour y déposer les articles prêts qui attendent d'être attribués au volume d'une revue. Le programme formation, bourses et subventions a pu assurer la transition des instituts et des activités connexes vers des plateformes virtuelles et organiser virtuellement depuis 2021, les Instituts sur le genre, sur la gouvernance démocratique et d'été. Cette transition a commencé en partie

comme une réponse aux restrictions imposées par la pandémie, mais s'est rapidement ajustée pour faire face aux contraintes de ressources existantes à cette période.

Le Conseil a profité des restrictions imposées par la pandémie pour se concentrer sur la revitalisation des publications du CODESRIA. Ce programme avait un sérieux stock en souffrance, les publications avaient été retardées, et il existait une incapacité générale à communiquer efficacement avec les membres de la communauté intéressés par les publications du CODESRIA. En mars 2020, une stratégie a été lancée pour résorber le retard, améliorer la qualité et insuffler efficacité et cohérence dans le travail du programme. Le processus d'évaluation par les pairs a été revu et amélioré, le traitement des dossiers et l'archivage ont été renforcés, tandis que la diffusion et la communication ont bénéficié d'une nouvelle attention. Le Conseil a également renforcé et professionnalisé le processus de production des manuscrits. Cela a permis de rattraper le retard de nos principales revues et de les mettre à jour. Nous sommes particulièrement fiers de notre *Afrique et Développement*, qui est entièrement à jour. Comme l'a affirmé Suleiman Adebowale, ancien Managing Editor, il y a vingt ans (et cela reste vrai aujourd'hui), « *Afrique et Développement*, une seule des revues du CODESRIA, a publié plus d'auteurs africains que l'ensemble des trois revues non africaines combinées » lors de ses études.

Le Conseil a mis en place un nouveau site web, créé plusieurs plateformes pour la soumission et le traitement des manuscrits, la demande d'adhésion et une librairie en ligne. Les manuscrits du CODESRIA sont désormais soumis, traités et

archivés en ligne. Le nouveau site web est devenu un canal par lequel le CODESRIA est facilement accessible. Il existe une communication active à travers le site web et d'autres plateformes de médias sociaux avec une équipe dédiée qui veille à ce que les membres restent constamment informés. Ayant résolu la question de la rapidité, de la régularité et de la qualité des publications, cela a permis de créer suffisamment de contenu pertinent à partager avec la communauté. Ainsi, les membres sont régulièrement informés des nouvelles publications ou des publications à venir. La rapidité, la cohérence et l'efficacité de la production, de la diffusion et du processus de communication permettent de restaurer l'image de marque et la visibilité du Conseil.

Ces initiatives semblent avoir masqué les difficultés rencontrées par le Conseil depuis 2021 et les problèmes accumulés en 2016 qui ont hanté de manière persistante le cycle du programme 2017–2021. Au cours de l'année 2022, il y avait

de nombreuses plaintes, partagées publiquement, ont laissé entendre que le Conseil a intentionnellement refusé de soutenir différentes activités comme cela se faisait auparavant. D'autres ont réclamé, à tort et en sélectionnant ce qu'il faut retenir, que le Conseil a intentionnellement refusé de payer ce qu'il devait au personnel qui a quitté en 2016–2017. Dans la plupart de ces cas, ceux qui se sont plaints ont préféré individualiser la question tout en ignorant délibérément le contexte général dans lequel le Conseil fonctionne depuis 2017. En effet, certains de ceux qui se sont plaints ont une connaissance adéquate du contexte référencé ici. Le Secrétariat a communiqué directement avec eux et partagé des explications détaillées sur les défis qu'il a rencontrés tout en prenant des engagements mesurés quant au moment où il prévoit que ces défis seront résolus. Ce contexte a commencé par une multitude de défis d'audit hérités en 2017. Entre 2017 et 2022, le Conseil a subi un total combiné de quatorze évaluations, audits et enquêtes spéciales.

Le Secrétariat du CODESRIA s'est engagé à ne pas traiter les affaires administratives et celles sur la gestion du Conseil au niveau des plateformes de médias sociaux. Mais le silence du Secrétariat ne peut être considéré comme une confirmation de culpabilité. Avec la fin de l'audit de Sida, son verdict global positif et la réouverture des discussions de collaboration avec plusieurs partenaires financiers, le Conseil a été en mesure de reprendre son partenariat avec Sida et attiré Norad comme nouveau partenaire financier. Il a également entamé des discussions avec d'autres partenaires potentiels qui seront officiellement annoncés au moment opportun, j'écris pour assurer aux membres que l'avenir du CODESRIA et de ses programmes reste positif. Le secrétariat du CODESRIA prévoit de rattraper le temps perdu, de lancer le nouveau plan stratégique et d'initier le cycle programmatique et convoquer la 16^e Assemblée Générale qui l'accompagne une fois que les modalités d'un nouveau système d'appui auront été conclues.